



La RSE doit-elle être juridicisée et judiciarisée ?

Quelques réflexions à partir du droit du travail

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Entreprise et responsabilité sociale en questions. Savoirs et controverses](#)

Auteur : Quenaudon (René de)

Résumé : La question de savoir si la RSE doit être juridicisée et judiciarisée – autrement dit : les normes RSE souples doivent-elles être remplacées par des normes dont l’application relève du contrôle des juridictions étatiques ? – est avant tout un sujet de nature politique. En revanche, la question que l’on peut poser au juriste est de savoir si la RSE *peut* être juridicisée et judiciarisée. Et si ce juriste est travailliste, il se demande aussi quelles en sont les conséquences sur les relations de travail.

Pages : 229 à 238

Collection : [Rencontres](#), n° 302

Série : Économies et sociétés, n° 1

Thème CLIL : 3312 -- SCIENCES ÉCONOMIQUES -- Économie publique, économie du travail et inégalités

EAN : 9782406069355

ISBN : 978-2-406-06935-5

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06935-5.p.0229

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 24/03/2017

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)